

## 2 Politique

Interpellation des membres du gouvernement à l'Assemblée nationale  
Encore des zones d'ombre à éclaircir

Elle NGOUNGOUROU

Libreville/ Gabon

*Les ministres interpellés sont apparus peu convaincants sur les préoccupations soulevées par les députés. Si les ministres de la Fonction publique et du Budget ont tenu à étayer leurs communications avec quelques éléments de réponse bien que moins précis pour justifier les réformes, les ministres de la Santé et des Transports sont apparus en grande difficulté.*

**CONFORMEMENT** aux dispositions constitutionnelles, quatre membres du gouvernement ont fait l'objet d'une interpellation, mercredi dernier, au palais Léon Mba. La séance plénière était présidée, dans l'hémicycle, par le président de cette institution, Guy Nzouba Ndama. Le Premier ministre, Pr Daniel Ona Ondo était présent. Se succédant à tour de rôle au pupitre et face aux députés, les ministres Paulette Mengué M'Owono (Transports), Fidèle Mengué M'engouang (Santé), Serge Maurice Mabilia (Fonction publique) et Christian Magnagna (Budget) ont fait des communications pour apporter des éléments de réponse aux préoccupations soulevées par la représentation nationale.

Le ministre de la Santé a été le premier à se soumettre au jeu des questions des honorables députés, essentiellement sur l'approvisionnement en médicaments des structures sanitaires du pays. Pour ces derniers, les unités sanitaires, surtout celles qui sont dans l'arrière-pays, font face à un manque alarmant de médicaments. Comme réponse, Fidèle Mengué M'engouang s'est borné simplement à décliner les axes prioritaires qui sous-tendent l'action qu'il doit mener dans les jours à venir pour le compte de son département ministériel. Une action globale qui intègre la restructuration de l'Office pharmaceutique national (OPN) dans l'optique de devenir une véritable centrale d'achat de médicaments et la régulation du secteur pharmaceutique. En sus de ce qu'il entend établir un partenariat avec le ministère de la Défense nationale afin de permettre l'acheminement des médicaments dans les unités sanitaires du fait de l'absence de moyens de transport au ministère de la Santé.

Sur le transport et la sécurité routière, la ministre Paulette Mengué M'Owono n'a pas, non plus, donné de réponses concrètes aux questions soulevées par les députés autour de la signalisation routière, du



Fidèle Mengue M'engouang (Santé)...



...Christian Magnagna (Budget)...



... Serge Maurice Mabilia (Fonction publique)...



... et Paulette Mengue M'Owono (Transports) ont été interpellés par la représentation nationale.



Les honorables députés sont restés dubitatifs sur certaines réponses aux préoccupations soulevées dans l'hémicycle.

manque des aires de stationnement, de la non-fluidité de la circulation dans les rues de la capitale, etc. Elle a égrené un chapelet d'actions à réaliser dont les principales sont les passages à niveau sur la voie-express, la formation des chauffeurs des taxis, la révision d'un certain nombre de textes sur la délivrance des permis de conduire. Abordant la question relative au retard accusé par

l'Etat dans le paiement aux entreprises des créances antérieures à 2014, le ministre du Budget, Christian Magnagna, tout en rappelant l'objectif visé par les plus hautes autorités de parvenir à un assainissement des finances publiques, a déclaré qu'il était apparu nécessaire pour le gouvernement de réaliser des audits qui ont épargné à l'Etat une dépense de 654 milliards de francs CFA. Ce

faisant, le trésor devrait décaisser le décaissement des fonds afin de solder les créances des opérateurs économiques dont les effets à payer ont été validés par la commission qui avait été mise en place. Il a du reste saisi cette opportunité pour rassurer les honorables députés de ce qu'il n'y a pas péril en la demeure en ce qui concerne la trésorerie du pays. Bien au contraire, l'Etat dispose

des réserves suffisantes à la Banque des Etats d'Afrique centrale (Beac), et a également des partenaires (banquiers) qui sont en surliquidité. Mais le ministre n'a pas avancé un moindre chiffre sur l'ensemble de la dette intérieure qui reste tout de même évolutive aux yeux des députés, encore moins de révéler les identités des entreprises véreuses qui ont pratiqué la surfacturation et dont les

créances ont été annulées. De même que sur la nature des mesures à prendre pour sanctionner les agents des services épinglés pour faux et usage de faux au terme des audits qui ont été commis et bien d'autres ambiguïtés...

Enfin, le ministre de la Fonction Publique, Serge Maurice Mabilia est intervenu pour donner des éclairages sur la problématique des fonds communs et l'établissement de la Prime d'incitation à la performance (PIP). Pour lui, cette prime a été mise en place pour inciter les agents à promouvoir la performance tout en tenant compte des facteurs macro-économiques. Loin d'être une rente, la prime, a-t-il précisé sera versée aux agents méritants préalablement identifiés sur la base des critères d'évaluation propres à chaque administration. Le but étant de parvenir à la nouvelle approche visant une meilleure offre du service public. Mais les députés sont restés dubitatifs quant au temps qu'il sera donné pour la mise en place des éléments d'évaluation et la consistance de ceux-ci d'une administration à une autre.

Et pour être complet sur ce dossier, le ministre du Budget est revenu sur les raisons qui ont conduit le chef de l'Etat à réorganiser la distribution des primes de rendement dans l'administration gabonaise. Sans toute fois relever les sources financières qui permettront de soutenir, dans la durée, cette charge financière.

Dans l'ensemble, les communications des membres du gouvernement devant la représentation nationale ont laissé plusieurs zones d'ombre. L'imprécision et le caractère évasif dans l'argumentaire, la mauvaise structuration des éléments de réponse, la mauvaise présentation des documents mis à la disposition des députés sont, entre autres, les facteurs négatifs relevés chez les membres du gouvernement lors de cette séance d'interpellation. Il revient au Premier ministre, lors des prochaines interpellations des membres de son équipe gouvernementale par les honorables députés de bien codifier et préparer sereinement les dossiers afin de ne pas paraître ridicules surtout quand les élus attendent des réponses claires. Comme quoi et ainsi que l'a déclaré un élu, le bal ne fait que commencer !